

« Responsabilité juridique du personnel soignant et non soignant des établissements médico-sociaux »

<p>Objectifs de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les obligations légales • Permettre aux professionnels médico-sociaux, quelles que soient leurs fonctions, d'assumer les responsabilités pour lesquelles ils pourraient être mis en cause. • Évaluer et prévenir les risques juridiques liés aux pratiques professionnelles
<p>Contenu du programme</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les principes de la responsabilité <ul style="list-style-type: none"> • A la recherche du droit applicable : les sources de droit en matière de responsabilité • Cumul possible des responsabilités • L'organisation judiciaire française et les juridictions compétentes 2. La responsabilité civile <ul style="list-style-type: none"> • Les conditions de mise en cause de la responsabilité civile contractuelle : en matière de soins, de surveillance, de transport, d'hébergement et de sécurité... • Les conditions de mise en cause de la responsabilité civile délictuelle : pour faute ou pour négligence, la responsabilité du fait d'autrui. • L'indemnisation du préjudice • La prescription • Les moyens de protection et d'exonération de responsabilité : le contrat d'assurance 3. La responsabilité pénale <ul style="list-style-type: none"> • Principes généraux de la responsabilité pénale : le principe de légalité... • Les conditions de mise en cause de la responsabilité pénale : les infractions (les atteintes aux personnes, les atteintes aux biens) • La distinction entre l'auteur direct et les auteurs indirects • Les sanctions • La prescription 4. Les spécificités et le cadre des compétences <ul style="list-style-type: none"> • Secret professionnel et obligations de discrétion • Le signalement des maltraitances • La dénonciation calomnieuse • Les situations à risque : que faire en cas de violence ou d'agressivité ?
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Apports théoriques alternant avec des études de cas pratiques. Remise d'un manuel de formation avec copies des textes applicables</p>
<p>Durée</p>	<p>2 jours</p>
<p>Public</p>	<p>Educateurs spécialisés et éducateurs techniques, directeurs d'établissement</p>